

AVIS N°014-2026 / DCBR / DG

FCTC EPT 7,25 % 2023-2033

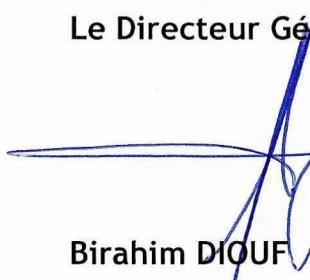
Paiement des intérêts trimestriels et Remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs que, le Fonds Commun de Titrisation de Créances (ALC Titrisation) procédera, le 27 février 2026, au paiement des intérêts trimestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « FCTC EPT 7,25 % 2023-2033 » pour un montant global net d'impôt de 735 187 500 (sept cent trente-cinq millions cent quatre-vingt-sept mille cinq cents FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI BOA CAPITAL SECURITIES ; Plateau, Boulevard de la République, Avenue Crozet, 2^e étage ; Tél : +225 27 20 30 21 22 ; Fax : +225 27 20 32 04 68 ; Email : service.commercial@boacapital.com.

Fait à Abidjan, le 19 janvier 2026

Le Directeur Général


Birahim DIOUF

LE DIRECTEUR
GENERAL

Central * DC / BR * Banque
Dépositaire de Règlement
Afrique de l'Ouest UEMOA